

à dire? A l'entendre, nous sommes vraiment fiers de ce que nous avons fait pour l'industrie pétrolière et gazière, nous sommes vraiment contents. Nous sommes fiers du sac et du pillage dont cette société a été victime. C'est un succès extraordinaire. On se demande non pas dans quel pays mais sur quelle planète ces gens-là vivent. On se demande ce que les simples citoyens doivent faire pour les ramener à la raison, pour traverser le crâne épais de ceux qui font de pareilles déclarations, alors que tout est là pour prouver que ce programme est un désastre et cause de très sérieux torts au Canada.

Le bill C-48 ne donnera aucun résultat. Il est, en principe, conçu pour nous permettre d'exploiter de façon efficace et raisonnable les gisements pétroliers et gaziers du Canada. Cela ne marchera pas, et c'est sans doute le plus triste de toute cette histoire. Et à cause de cela, nous ne pourrions pas exploiter nos ressources comme il le faudrait, nous ne deviendrons pas autonomes, nous n'obtiendrons pas les avantages économiques espérés. Nous ne pourrions toujours pas réaliser pleinement notre potentiel, nous continuerons à faire les choses moins bien que nous ne le pourrions. Notre économie continuera à traîner la patte, à ne pas fonctionner aussi bien qu'elle le devrait, compte tenu de notre potentiel, tout cela à cause des conséquences de ce bill.

Le régime fiscal, c'est-à-dire le partage des recettes entre la société de la Couronne, le gouvernement et l'industrie, ne sera sans doute pas satisfaisant. Je dis «sans doute pas», car il est très difficile de savoir quel sera en fin de compte ce régime fiscal. Le gouvernement a tellement de latitude pour fixer les prix, décider à qui vous pouvez vendre, quand vous pouvez vendre, à quelle vitesse vous pouvez produire, etc., qu'aucun économiste ne se risquera à dire en quoi consiste ce régime fiscal. Néanmoins, d'après les prévisions les plus optimistes, il ne sera probablement pas satisfaisant et il ne laissera probablement pas assez aux producteurs pour que cela en vaille la peine.

Le gouvernement fédéral a confisqué 25 p. 100 et il faudra du temps pour le digérer. Jamais encore dans le monde démocratique un gouvernement n'avait confisqué des biens privés sans une indemnisation quelconque, une procédure d'expropriation prévoyant un paiement suffisant pour les biens saisis.

Le gouvernement canadien vient de créer un précédent pour les régimes qui se disent démocratiques et il s'agit là d'un terrible précédent. Celui-ci va affecter pour longtemps nos rapports avec l'étranger. Il va aussi affecter l'opinion des gens à notre sujet et faire réfléchir les investisseurs.

Une récente étude de la Banque Royale du Canada montre que nos besoins au cours des dix prochaines années en matière de développement énergétique vont être de l'ordre de 300 milliards de dollars et qu'il nous faudra emprunter environ 60 milliards à l'étranger car nous ne serons pas capables de trouver tous ces capitaux au Canada même. En procédant à des confiscations, nous allons devoir payer très cher pour obtenir ces 60 milliards. Nous venons de prouver aux investisseurs qu'ils ne peuvent avoir confiance dans le gouvernement canadien puisqu'il procède à des confiscations et à des expropriations sans aucune contrepartie.

Une voix: Quelle absurdité!

M. Andre: C'est là le drame. Le député de Moncton vient de dire que c'était une absurdité. Qu'il lise donc l'étude réalisée par Frost and Sullivan, une société d'experts-conseils de New

Pétrole et gaz du Canada—Loi

York qui se spécialise dans l'évaluation des risques politiques. Cette société bien connue estime qu'il y a autant de risques de se faire exproprier au Canada qu'en Algérie, en Équateur, en Colombie et en République Dominicaine. C'est là l'opinion d'experts qui évaluent les risques de ce type courus dans les différents pays du globe. Nous sommes maintenant mis dans le même sac que ces pays-là. Bien entendu, le député s'en fiche, comme il se fiche probablement que les habitants de sa ville ne puissent plus utiliser VIA Rail.

Compte tenu des prérogatives discrétionnaires—57 je crois—que le bill accorde au ministre, il est absolument impossible pour qui que ce soit de faire des plans. Comment peut-on dans un tel contexte justifier un investissement? Nous parlons dans chaque cas de plusieurs centaines de millions de dollars et il n'est pas question d'investir de telles sommes sur de simples convictions. Il faut qu'il y ait des justifications pour que l'on sache en gros quelles vont être les règles du jeu. Malheureusement, comment peut-on le savoir quand un ministre qui a déjà prouvé qu'il était capable de saisir des avoirs privés dispose dans 57 cas de pouvoirs discrétionnaires? C'est là un obstacle sérieux à l'investissement. Comme l'a dit un porte-parole de la société Husky Oil: «Il nous faut ajouter un élément de risque». Cela ne manquera pas de ralentir les investissements dans ces régions au lieu de les encourager.

Enfin, le présent bill ne mentionne pas le rôle des gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. D'une certaine façon, la mesure met pratiquement sur pied une nouvelle compagnie des Indes orientales. Dans le temps de l'empire colonial, les Britanniques avaient créé une compagnie des Indes orientales chargée de surveiller les échanges commerciaux avec les nouvelles colonies et d'agir en quelque sorte comme gouvernement colonial. C'est le rôle attribué à Petro-Canada par ce bill. C'est en quelque sorte le nouveau gouvernement du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Je suis originaire d'une province à laquelle on a nié le droit à ses ressources naturelles pendant trente ans. On estimait qu'on ne pouvait confier à ces culs-terreux, à ces rustres, à ces paysans, à ces éleveurs la maîtrise de leurs ressources naturelles et qu'il convenait que le gouvernement fédéral les conserve sous la tutelle nationale.

● (1700)

C'est exactement ainsi que le gouvernement agit à l'égard des citoyens des territoires du Nord-Ouest et du Yukon. S'il les aime bien, il ne leur fait pas suffisamment confiance pour leur permettre d'avoir leur mot à dire sur la mise en valeur du territoire qu'ils habitent. Le gouvernement d'Ottawa les prend sous son aile protectrice, car il se croit bien plus intelligent et plus compétent qu'eux. D'après le gouvernement, les habitants de cette région sont moins intelligents parce qu'ils sont plongés dans l'obscurité tout l'hiver et parce qu'ils boivent trop probablement et mangent trop de viande de caribou. D'après lui, on ne peut pas leur faire confiance et il faut qu'Ottawa s'occupe d'eux. Voilà l'attitude du gouvernement.

Ce qui est peut-être pire encore, c'est le régime fiscal qui oblige de céder à Petro-Canada une certaine partie des découvertes à titre de loyer économique, pour employer le jargon à la mode, ce qui enlève aux habitants des territoires du Nord-Ouest et du Yukon tout espoir d'en retirer un revenu. Si ces territoires accédaient au rang de provinces et essayaient d'obtenir les mêmes avantages que les autres provinces, ils consta-